

Clos et arrêté par nous Officier de l'Etat Civil
du *mil huit cent cinquante* *ans*
le *quind'hui* *trois* *en* *Decembre* *mil* *neuf* *cent* *cinq*
 ACTE DE MARIAGE *de* *présent* *registre* *contenant* *Vingth*
deux *actes* *de* *mariage*

Agé de

département d

d

d

d

domicilié à

et de

département d

Et d

Agée de

département d

d

d

d

domicilié à

et de

département d

mil huit cent

né à

profession d

département d

née à

profession d

département d

née à

département

du mois

profession

département

département

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1890, les futurs époux ont déclaré qu'il

fait

par devant M^r

département d

contrat de mariage à la date du

mil neuf cent

notaire à

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un

Le tout en présence de

domicilié à

Agé de

département d

ans, profession d

De

domicilié à

Agé de

département d

ans, profession d

De

domicilié à

Agé de

département d

ans, profession d

Et de

domicilié à

Agé de

département d

ans, profession d

Après quoi

faisant fonctions d'Officier de l'Etat Civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par